

- **Tas de bois**

Les tas de bois servent de refuge pour de nombreuses espèces. En effet, les micro-mammifères, les amphibiens, les reptiles et même certaines espèces d'insectes utilisent les tas de bois comme zone refuge mais aussi comme zone de nourrissage et parfois même pour la reproduction.



Photo 32. Tas de bois présent au sien du golf

- **Mur en pierre**

Les murs de pierres ou pierriers sont des micro-habitats utilisés essentiellement par les reptiles. Ces derniers sont souvent observés, dessus ou à proximité, entrain de thermoréguler au soleil. Ce micro-habitat leur sert de refuge mais également de zone pour s'alimenter.



Photo 33. Mur en pierre dans le Frégate Provence Golf & CC

- **Restanques**

D'anciennes restanques présentes dans le secteur d'étude du golf ont été reprises sur le parcours. Comme les murs de pierres, ces restanques peuvent être utilisées par divers groupes d'espèces.



Photo 34. Restanques dans le Frégate Provence Golf & CC

3.1.2 Flore

Au total 134 espèces ont pu être observées dans le Frégate Provence Golf & CC. Parmi celles-ci, 17 espèces considérées comme exotiques envahissantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été identifiées. Aucune espèce patrimoniale n'a été recensée dans le golf.

De plus, une espèce est listée en tant qu'espèce en danger d'extinction en France et deux espèces sont notées en tant que déterminantes ZNIEFF en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces dernières sont, respectivement, la Germandrée arbustive (*Teucrium fruticans*), le Palmier nain (*Chamaerops humilis*) et le Laurier rose (*Nerium oleander*). Cependant, leur statut n'est pas pris en compte pour le calcul de l'IQE car ces espèces ont été plantées par le Golf.

Tableau 8. Liste des espèces recensées dans le Frégate Provence Golf & CC

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRF	LRR	DZ	DH	ZH	IQE	EVEE
<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	NE	NE	-	-	-	0	B
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	NE	NE	-	-	-	0	B
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	Aphyllanthe de Montpellier	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Araujia sericifera</i>	Araujia	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier commun	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge sauvage	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Atriplex halimus</i>	Halime	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Trèfle bitumeux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode rameux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Carduus pycnocephalus</i>	Chardon à tête dense	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier nain	DD	NE	DZ	-	-	0	-
<i>Chondrilla juncea</i>	Chondrilla à tige de jonc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cistus albidus</i>	Ciste blanc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cistus monspeliensis</i>	Ciste de Montpellier	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Clinopodium nepeta</i>	Calament glanduleux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Coronilla glauca</i>	Coronille glauque	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Coronilla juncea</i>	Coronille à tige de jonc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Cotoneaster spp.</i>	-	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Crepis sancta</i>	Crépe de Nîmes	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Crepis vesicaria</i>	Barkhausie à feuilles de pissenlit	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès d'Italie	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent pied-de-poule	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète	LC	NE	-	-	-	0	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRF	LRR	DZ	DH	ZH	IQE	EVEE
<i>Cyperus papyrus</i>	Papyrus	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i>	Dactyle d'Espagne	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Daphne gnidium</i>	Garou	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Diploaxis eruroides</i>	Diploaxis fausse-roquette	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Dorycnium pentaphyllum</i>	Lotier dorycnium	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Erica multiflora</i>	Bruyère à fleurs nombreuses	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Erodium cicutarium</i>	Erodium à feuilles de cigue	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Erodium malacoides</i>	Erodium Fausse-Mauve	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbe des vallons	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Euphorbia segetalis</i>	Euphorbe fluette	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Fumana ericoides</i>	Hélianthème à allure de bruyère	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Fumaria capreolata</i>	Fumeterre de Bastard	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Galactites tomentosus</i>	Chardon laiteux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Geranium molle</i>	Géranium fluet	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Globularia alypum</i>	Turbith	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Orchis géant	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Hippocrepis biflora</i>	Hippocrépide à deux fleurs	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Hordeum murinum subsp. murinum</i>	Orge Queue-de-rat	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Genévrier oxycèdre	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier amplexicaule	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Lobularia maritima</i>	Lobulaire maritime	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Lonicera implexa</i>	Chèvrefeuille des Baléares	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Medicago arborea</i>	Luzerne en arbre	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari à grappes	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Myrtus communis</i>	Myrte commun	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Narcissus dubius</i>	Narcisse douteux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose	LC	NE	DZ	-	-	0	-
<i>Olea europaea</i>	Olivier d'Europe	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Ornithogale en ombelle	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Oxalis articulata</i>	Oxalis articulé	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Pallenis spinosa</i>	Pallénis épineux	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Papaver argemone</i>	Pavot argémone	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	LC	NE	-	-	-	0	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRF	LRR	DZ	DH	ZH	IQE	EVEE
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	NE	NE				0	A
<i>Phillyrea angustifolia</i>	Alavert à feuilles étroites	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Phillyrea latifolia</i>	Alavert à feuilles larges	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Phragmites australis</i>	Roseau	LC	NE	-	-	X	0	-
<i>Phyllostachys aurea</i>	Bambou	NE	NE	-	-	-	0	B
<i>Pinus halepensis</i>	Pin blanc de Provence	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Pistacia lentiscus</i>	Lentisque	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Pittosporum tobira</i>	Arbre des Hottentots	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Poterium sanguisorba</i>	Pimprenelle à fruits réticulés	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Prunus dulcis</i>	Amandier amer	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	DD	NE	-	-	-	0	A
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne Kermès	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne tauzin	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Ranunculus muricatus</i>	Renoncule à petites pointes	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Reichardia picroides</i>	Reichardie	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun Alaterne	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	NE	NE	-	-	-	0	C
<i>Rosmarinus officinalis</i>	Romarin	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Ruta angustifolia</i>	Rue à feuilles étroites	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre foncé	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix Peigne-de-Vénus	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Scirpoides holoschoenus</i>	Scirpe-jonc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Sedum sediforme</i>	Orpin blanc jaunâtre	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Silene latifolia</i>	Tapotte	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Silybum marianum</i>	Chardon marie	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Spartium junceum</i>	Genêt d'Espagne	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal	NE	NE	-	-	-	0	-
<i>Teucrium fruticans</i>	Germandrée arbustive	EN	NE	-	-	-	0	-
<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à folioles étroites	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	LC	NE	-	-	X	0	-
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	NE	NE	-	-	-	0	A
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin	LC	NE	-	-	-	0	-
<i>Yucca gloriosa</i>	Yucca	NE	NE	-	-	-	0	B

Légende :

Liste Rouge France (LRF) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (LRR) : Liste rouge des espèces menacées en France métropolitaine et liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Déterminant ZNIEFF (ZNIEFF) : Espèce appartenant à la liste des espèces déterminantes des ZNIEFF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directive Habitats (DH) : Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore" de 1992.

ZH (Zone humide) : espèces présentes en zone humide.

Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) :

Evaluation A/B/C/D correspondant à la fréquence des espèces sur le site (Guide méthodologique de l'IQE).

Les catégories UICN pour la Liste rouge

RE : Espèce disparue de métropole

Espèces menacées de disparition de métropole :

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable

Autres catégories :

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis)

NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

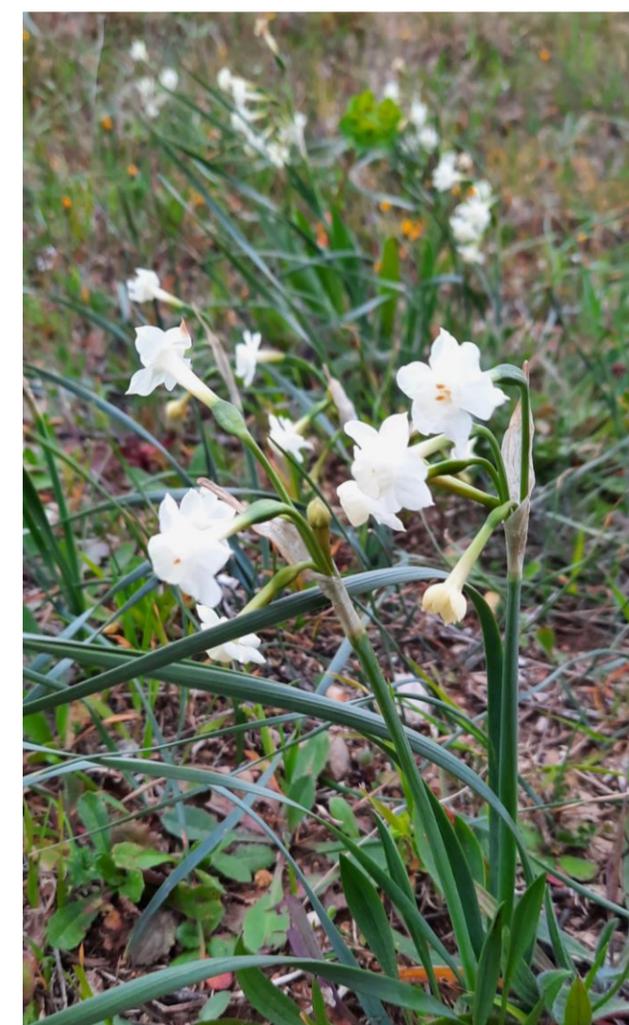


Photo 35. Narcisse douteux (*Narcissus dubius*) observé sur le golf

■ Les espèces exotiques envahissantes

Au total, 17 espèces végétales exotiques envahissantes ont été observées au sein du Golf. Il s'agit de taxons introduits par l'Homme en dehors de son aire de répartition, qui s'établissent et peuvent étendre leur aire de distribution sans intervention humaine. De par leur distribution non contrôlée, elles ont un fort impact sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes.

De manière générale, les espèces exotiques envahissantes doivent faire l'objet d'une attention particulière quant à leur prolifération.

Tableau 9. Liste des espèces exotiques envahissantes observées lors de l'IQE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	IQE	EVEE
<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	0	B
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	0	B
<i>Araujia sericifera</i>	Araujia	0	A
<i>Atriplex halimus</i>	Halime	0	A
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier	0	A
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	0	A
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa	0	A
<i>Cotoneaster spp.</i>	-	0	A
<i>Eucalyptus globulus</i>	Eucalyptus	0	A
<i>Medicago arborea</i>	Luzerne en arbre	0	A
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	0	A
<i>Phyllostachys aurea</i>	Bambou	0	B
<i>Pittosporum tobira</i>	Arbre des Hottentots	0	A
<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	0	A
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	0	C
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	0	A
<i>Yucca gloriosa</i>	Yucca	0	B

Légende :

Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) :

Évaluation A/B/C/D correspondant à la fréquence des espèces sur le site (Guide méthodologique de l'IQE).

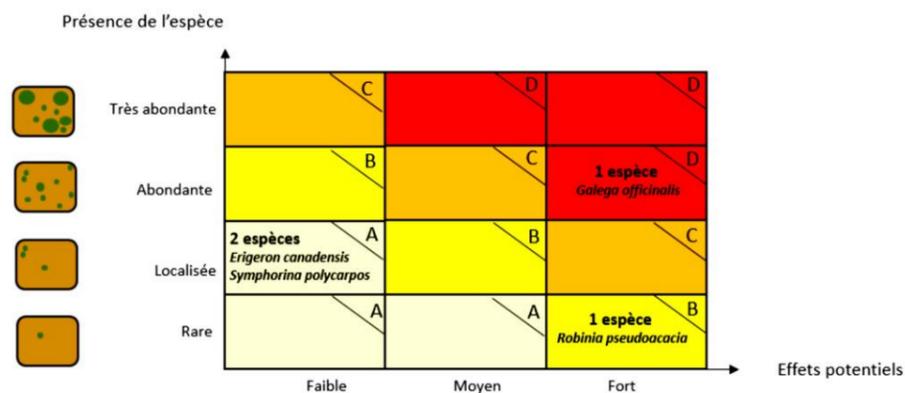


Photo 36. Robinier faux-acacia présent dans le golf



Photo 37. Vigne vierge commune présente dans le golf



1992 - 2022
LE FRÉGATE PROVENCE
GOLF & CC

Le Frégate Provence Golf et CC

Programme Golf pour
la Biodiversité – niveau argent

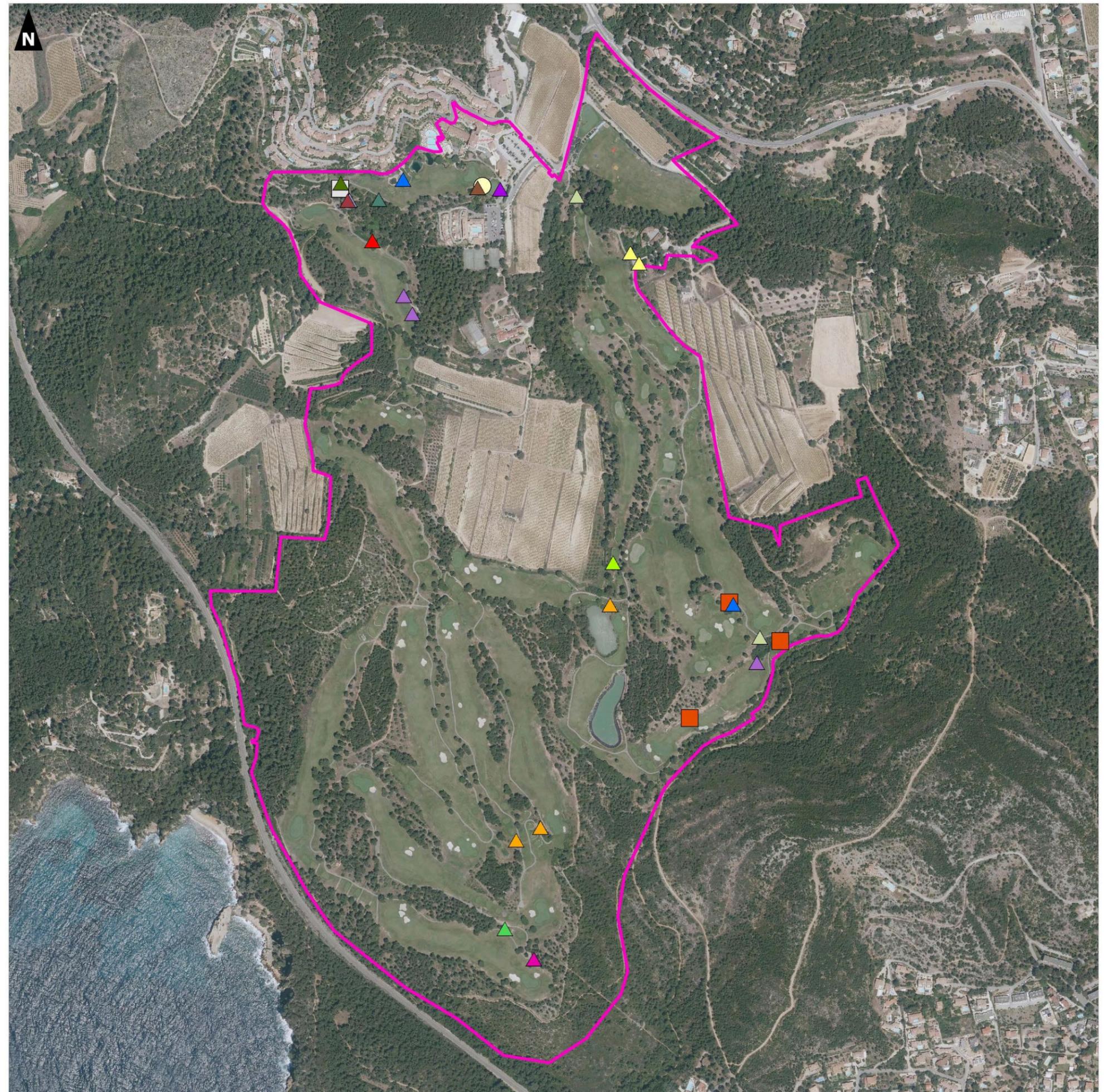
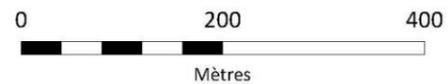
Espèces végétales exotiques envahissantes observées

Secteurs d'étude

 Golf de Fregate

Espèces végétales exotiques

-  Agave d'Amérique
-  Ailante glanduleux
-  Araujia
-  Arbre des Hottentots
-  Bambou
-  Buisson ardent
-  Cotoneaster
-  Cèdre de l'Atlas
-  Eucalyptus
-  Halime
-  Herbe de la Pampa
-  Luzerne en arbre
-  Mûrier à papier
-  Papyrus
-  Robinier faux-acacia
-  Veronique de Perse
-  Vigne-vierge commune
-  Yucca



3.2 Résultats de l'inventaire faunistique

3.2.1 Avifaune

Un total de 33 espèces d'oiseaux a été contacté sur le secteur d'étude.

Cinq espèces d'oiseaux patrimoniales en période de nidification ont été recensées dans le secteur d'étude, dont quatre nidifient de façon certaine ou probable : l'Engoulevent d'Europe, le Chardonneret élégant, la Corneille noire et le Serin cini.

La mosaïque d'habitats aux strates de végétation différentes parsemées de milieux ouverts, semi-ouverts à fermés, avec la présence de plans d'eau et la proximité avec la mer Méditerranée favorise la présence de plusieurs cortèges d'espèces d'oiseaux différents. Les grandes étendues ouvertes que représentent les *fairways* et les *greens* fournissent des espaces de nourrissage pour de nombreuses espèces. Les *roughs* naturels offrent un refuge important pour la faune.

Tableau 10. Espèces d'oiseaux contactées lors des points d'écoute et du transect IQE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR France	LR PACA	ZNIEFF	Dir. Oiseaux	Statut de nidification	IQE
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NT	NT	-	-	Probable	0
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC	LC	-	-	Probable	0
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC	-	-	Probable	0
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	LC	-	Ann.I	Probable	1
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	LC	-	-	Certain	1
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset domestique	DD	NE	-	Ann.II.1	Certain	0
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC	-	Ann.II.1 et III.1	Certain	0
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	VU	-	Ann.II.2	Certain	1
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	-	Ann.II.2	Certain	0
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	NE	LC	-	-	Certain	0
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Gallinula chloropus</i>	Poule-d'eau	LC	LC	-	Ann.II.2	Certain	0
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie	LC	CR	-	Ann.II.2	Non nicheur	0
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	-	-	Probable	0
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophaée	LC	LC	-	-	Non nicheur	0
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	NE	LC	-	-	Certain	0
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc	LC	LC	-	-	Probable	0
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	NT	-	-	Non nicheur	0
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	NT	-	-	Certain	0
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC	-	Ann.II.2	Certain	0

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR France	LR PACA	ZNIEFF	Dir. Oiseaux	Statut de nidification	IQE
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	NE	NT	-	-	Certain	0
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	NT	-	-	Certain	1
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	-	Ann.II.2	Certain	0
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	-	-	Certain	0
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	-	-	Certain	0
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC	-	Ann.II.2	Certain	0
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	LC	-	-	Certain	0

Légende :

Listes rouges nationales (LR France) :

Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SOEF & ONCFS, 2016)

Listes rouges régionales (LR PACA) :

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (LPO PACA & CEN PACA, 2020)

Directives européennes (Dir. Oiseaux) :

Directive 2009/147/CE "Oiseaux"

Statut autre :

Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les catégories UICN pour la Liste rouge	
RE	Espèce disparue de métropole
Espèces menacées de disparition de métropole :	
CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
Autres catégories :	
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis)
NE	Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Plusieurs cortèges spécifiques se distinguent, cependant c'est principalement le cortège des milieux arborés et buissonnants qui ressort. En effet, les espèces comme le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*), la Huppe fasciée (*Upupa epops*), le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) voire le Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) se plaisent particulièrement dans les milieux arborés, riches en arbres et en strates de végétation basse pour y trouver un refuge de nidification et d'alimentation. Un cortège des milieux aquatique ou semi aquatique est également présent la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) ou le Héron cendré (*Ardea cinerea*) qui apprécient les plans d'eau du secteur mais aussi l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*) et le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) qui sont d'avantage liés à la proximité avec la Méditerranée.

Parmi les cinq espèces patrimoniales observées sur le site, quatre sont nicheuses sur le golf :

- **L'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)**, qui niche au sein de bois clairsemés ;
- **Le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)**, réalisant sa nidification dans les milieux boisés ouverts, souvent constitués de feuillus ;
- **Le Serin cini (*Serinus serinus*)**, réalisant sa nidification dans les espaces semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et d'arbustes ;
- **La Corneille noire (*Corvus corone*)**, espèce arboricole, elle affectionne les haies et les boisements.

Carte 14 - Avifaune patrimoniale observée – p. 54



Photo 38. Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), hors secteur d'étude, source : Auddicé



Photo 39. Serin cini (*Serinus serinus*), hors secteur d'étude, source : Auddicé



Photo 40. Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), hors secteur d'étude, source : Auddicé



Photo 41. Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), hors secteur d'étude, source : INPN © P. Gourdain



Photo 42. Corneille noire (*Corvus corone*), hors secteur d'étude, source : INPN © F. Jiguet

3.2.2 Herpétofaune

Carte 15 - Herpétofaune observée – p. 55

3.2.2.1 Amphibiens

Cinq espèces d'amphibiens ont été contactées dans le secteur d'étude. Dont une espèce patrimoniale. Toutes sont protégées au niveau national.

Le secteur d'étude offre de nombreux points d'eau avec berges à végétation hygrophile et arborées très favorables aux amphibiens et d'autres plus artificiels avec des berges en béton. Les micro-habitats que représentent les tas de buches de bois et les tas de pierres sont aussi favorables notamment pendant l'hivernage.

Tableau 11. Espèces d'amphibiens contactées au niveau des points d'eau

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR France	LR PACA	ZNIEFF	Dir. Hab.	IQE
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux (Le)	NE	NE	-	-	0
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale (La)	LC	LC	-	Ann.IV	0
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte (La)	NT	VU	-	Ann.V	1
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse (La)	LC	NA	-	Ann.V	0
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile (La)	LC	NT	-	Ann.IV	0

Légende :

Listes rouges nationales (LR France) :

Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN & SHF, 2015)

Listes rouges régionales (LR PACA) :

Liste rouge des Amphibiens et Reptiles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA, 2016)

Directives européennes (Dir. Hab.) :

Directive 92/43/CEE "Habitats-Faune-Flore"

Statut autre :

Liste des habitats et espèces déterminants de l'inventaire ZNIEFF en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les catégories UICN pour la Liste rouge

RE	: Espèce disparue de métropole
Espèces menacées de disparition de métropole :	
CR	: En danger critique
EN	: En danger
VU	: Vulnérable
Autres catégories :	
NT	: Quasi menacée (espèce proche du seul des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	: Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	: Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	: Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après l'année 1500, (b) présente de manière occasionnelle ou marginale et non observée chaque année en métropole, (c) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais ne remplissant pas les critères d'une présence significative, ou (d) régulièrement présente en métropole en hivernage ou en passage mais pour laquelle le manque de données disponibles ne permet pas de confirmer que les critères d'une présence significative sont remplis)
NE	: Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

La richesse en amphibiens est relativement pauvre malgré les points d'eau favorables. La Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) et la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) sont très présentes et très actives au sein du secteur d'étude. Celles-ci y effectuent probablement l'ensemble de leur cycle de vie. Le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), quant à lui, est aussi visible lors de sa migration pré-nuptiale où il traverse le secteur à la recherche d'un point d'eau favorable à sa reproduction. De nombreux amphibiens se réfugient dans les regards de vannes d'arrosage automatique du golf comme le montre la Photo 44. Photo 44

Une espèce patrimoniale d'amphibien a été recensée dans le secteur d'étude : la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) qui est classée « vulnérable » sur la liste rouge régionale.



Photo 43. Inventaire des amphibiens sur une mare du golf, source : Auddicé

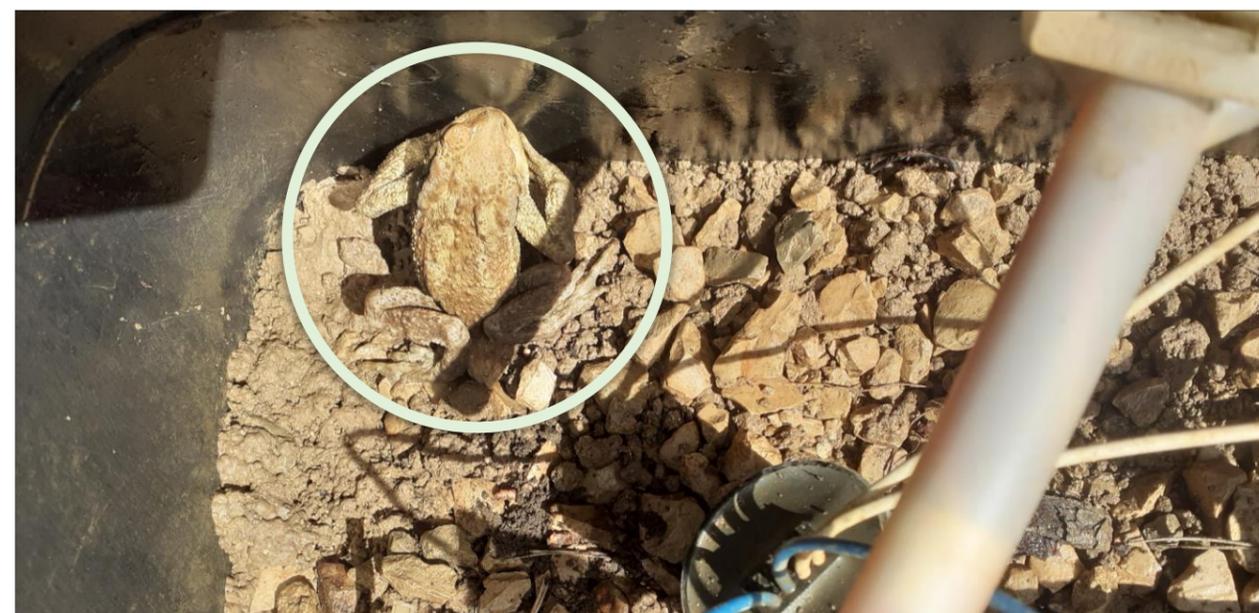


Photo 44. Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) dans un regard de vanne d'arrosage automatique du golf, source : Auddicé